



Véhicule endommagé et refus de réparations

Par **Raphaele**, le **03/08/2009** à **16:52**

Bonjour,rrnrnJ'ai confié ma voiture à un ami (enfin je le croyais jusqu'à présent!) qui me l'a endommagée en prenant un virage trop près d'une haute bordure.rnAssurée au tiers, je n'ai pour l'instant pas fait appel à mon assureur, cela d'autant plus que la personne en question m'avait assurée qu'elle trouverait une solution pour les réparations.rnAujourd'hui cette personne se rétracte et me dit qu'elle ne déboursa pas plus de 500 euros, montant qui ne correspond pas aux frais de réparation...rrnrnQuelle position à tenir dans pareil cas ? Dois-je déposer plainte ?rrnrnMerci de votre aide